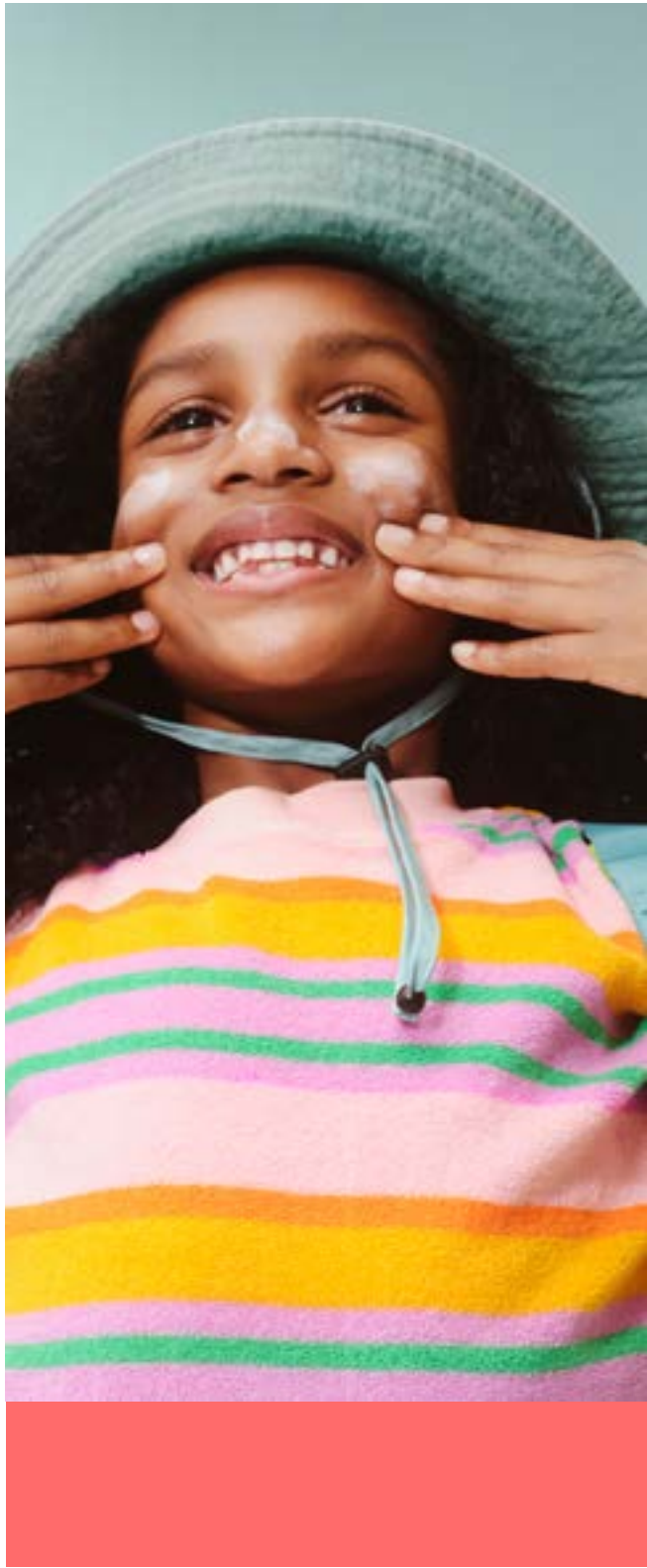


Code de conduite de Kenvue

Sommaire

Vivre le code	4
Notre engagement pour l'ouverture	6
Notre engagement pour l'intégrité en affaires	10
Notre engagement en faveur du lieu de travail	29
Notre engagement envers la communauté	40





Vivre le code

Nos Valeurs

Que ce soit pour les personnes, les partenaires commerciaux ou notre planète, notre objectif Kenvue consiste à réaliser le pouvoir extraordinaire des soins quotidiens et guide la manière dont nous traitons nos collaborateurs, innovons, menons nos activités et déployons nos produits. **Notre code de conduite énonce les valeurs, les principes et les politiques que nous nous engageons à respecter chaque jour.** C'est cet engagement à agir comme il le faut et à respecter les attentes énoncées dans le code de conduite qui guide notre succès et renforce notre réputation.

Ce code s'applique à tous les Kenvuers, quel que soit leur lieu de travail ou le type de travail qu'ils effectuent, et définit clairement les attentes en matière de conduite et de comportements éthiques dans les affaires. Ce code s'applique également aux consultants et aux prestataires tiers engagés par Kenvue pour agir en son nom. Nous nous sommes tous engagés à être de bons citoyens du monde et nous devons en tout temps respecter les lois et les réglementations des pays dans lesquels nous opérons.

Chaque représentant de l'entreprise doit connaître, comprendre et agir conformément au présent code, aux politiques de l'entreprise et aux lois qui régissent nos activités.

Bien que le présent code se veuille exhaustif, il ne peut pas répondre à toutes les situations. Lorsque nous sommes confrontés à des décisions difficiles, nous devons considérer ce qui est juste et éthique, en nous appuyant sur les principes fondamentaux d'honnêteté, d'intégrité, de respect et de courage pour guider nos actions, et ce même dans les moments difficiles.

Nous avons la responsabilité de faire entendre notre voix, de faire part de nos préoccupations et de demander conseil lorsque la voie à suivre n'est pas claire (voir page 9 pour en savoir plus).

La pérennité de notre réussite dépend de la façon dont chacun d'entre nous vit et intègre les valeurs de ce code dans toutes nos actions au quotidien.

Nous positionnons l'humain au cœur de nos priorités

Nous construisons une relation de confiance basée sur la science

Nous prenons soin avec passion

Nous agissons avec courage



Notre engagement pour l'ouverture

Poser des questions

Nous favorisons un environnement inclusif où chacun doit montrer l'exemple et encourager les autres à faire preuve d'ouverture et de curiosité d'esprit, et à partager leurs points de vue et leurs opinions. Nous avons tous la responsabilité de poser des questions avant d'agir si nous ne sommes pas sûrs qu'une activité puisse enfreindre la loi ou la politique de l'entreprise.

Si quelqu'un a des questions, il doit s'adresser à son supérieur hiérarchique. Il peut également contacter l'équipe ER/LR (relations entre collaborateurs/relation de travail), le service ressources humaines, le service juridique et conformité, la sécurité et/ou Global Audit & Assurance.

**Nous avons
tous la
responsabilité
de poser des
questions
avant d'agir.**



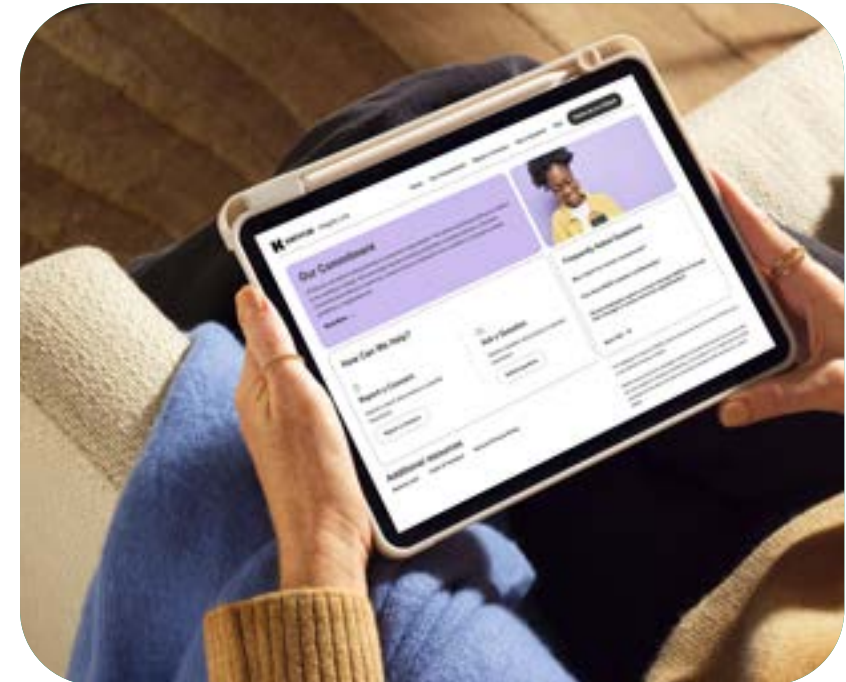
Faire part de ses préoccupations

Nous avons tous l'obligation de faire part de nos préoccupations si nous avons connaissance d'une violation avérée ou suspectée de la loi ou de la politique de l'entreprise. Les violations potentielles peuvent être signalées à votre supérieur, à l'équipe ER/LR, BUHR, au service juridique et conformité, à la sécurité et/ou à Global Audit & Assurance. En outre, la ligne Kenvue Integrity Line (**KenvueIntegrityLine.com**) est à la disposition de toute personne souhaitant poser une question ou signaler un problème par téléphone ou en ligne. Cette ligne est gérée par un tiers indépendant et est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans plusieurs langues. Les personnes qui contactent cette ligne d'intégrité ont la possibilité de rester anonymes.

Lorsqu'ils communiquent des informations, les Kenvuers doivent fournir des détails spécifiques, afin que le problème puisse être traité dans son intégralité et rapidement. L'entreprise s'assurera que la procédure d'enquête soit juste, tout en respectant les principes de confidentialité. Toute enquête sera également conforme à la législation locale applicable et aux procédures en cours. Au cours d'une enquête, la pleine coopération de toutes les personnes impliquées est obligatoire. Il s'agit notamment de fournir les informations pertinentes en temps utile et de manière exhaustive, de ne pas discuter de l'enquête avec des témoins potentiels et de ne rien faire qui puisse nuire à l'intégrité ou à la confidentialité de la procédure.

L'entreprise ne tolère pas les représailles à l'encontre de toute personne qui soulève une question dans le cadre du présent code ou qui participe à une enquête. Tout Kenvuer qui se livre à des représailles ou qui viole les principes et les exigences énoncés dans le présent code de conduite s'expose à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

La ligne Kenvue Integrity Line est accessible à tous.





La ligne d'intégrité de Kenvue



Integrity Line

Here for You

KenvueIntegrityLine.com



Notre engagement pour l'intégrité en affaires



Notre engagement pour l'intégrité en affaires

Sécurité et qualité des produits	12
Expérimentation animale	13
Marketing et promotion appropriés des produits	15
Lois relatives à la lutte contre la corruption	16
Concurrence loyale et lois antitrust	17
Interactions avec des tiers	18
Choix et traitement des fournisseurs	19
Finances et dossiers fiscaux	20
Délits d'initiés	21
Gestion des stocks et remplissage des réseaux de distribution	22
Les actifs de l'entreprise	23
Confidentialité et informations personnelles	25
Protection de l'information	26
Promouvoir l'utilisation responsable des technologies	27



Sécurité et qualité des produits

La santé, la sécurité et le bien-être des personnes qui utilisent nos produits dans le monde entier sont au cœur de toutes nos actions. Ce sont notre priorité et notre responsabilité absolues. Kenvue s'engage à garantir la qualité, l'efficacité et la sécurité de ses produits à chaque étape de leur cycle de vie, depuis le développement jusqu'à la fabrication, la chaîne d'approvisionnement, la commercialisation et les activités post-commercialisation. Nous menons nos activités conformément aux lois, réglementations et normes applicables en matière de qualité et de sécurité dans chaque pays où nous opérons. Nous nous efforçons d'améliorer en permanence les systèmes et les technologies afin de garantir la conformité avec les lignes directrices relatives aux « bonnes pratiques ».

Notre équipe de sécurité assure une surveillance indépendante de la sécurité médicale afin de favoriser une prise de décision éthique fondée sur la science, de sorte que les clients puissent avoir confiance dans la sécurité et l'efficacité de nos produits ayant fait l'objet de tests rigoureux. Kenvue s'engage à procurer à ses clients le plus haut niveau de confiance dans ses produits. Nous prendrons des mesures rapides et efficaces pour répondre à toute préoccupation relative à la sécurité et à la qualité des produits, et nous nous conformerons à toutes les exigences de notification d'événements indésirables et de plaintes relatives à la qualité des produits, en temps utile et avec précision.



**Les clients
peuvent croire
en la sûreté de
nos produits.**



Expérimentation animale

Nous nous efforçons de minimiser le recours à l'expérimentation animale tout en nous conformant aux réglementations spécifiques et variées en vigueur dans le monde entier. Dans le cadre de la recherche et du développement de nos produits cosmétiques, Kenvue n'effectue pas de tests sur les animaux, sauf si cela est nécessaire pour satisfaire les exigences réglementaires. Nous pensons que nos produits cosmétiques peuvent être considérés comme sûrs et efficaces sans compromettre le bien-être des animaux et nous avons volontairement choisi de développer uniquement des produits cosmétiques qui répondent à nos propres exigences de sécurité sans avoir recours à l'expérimentation animale.

Certains pays exigent encore des données d'expérimentation animale pour les cosmétiques afin de satisfaire à leurs propres exigences réglementaires. Dans le cadre de l'engagement que nous avons pris au cours des 30 dernières années, nous continuons à faire progresser et à rechercher la validation de méthodes d'expérimentation non animale, ainsi qu'à soutenir les efforts visant à éliminer les tests de produits ou d'ingrédients cosmétiques sur les animaux dans le monde entier, y compris les interdictions législatives.

Pour les médicaments, les dispositifs médicaux et d'autres produits de santé réglementés, l'expérimentation animale est plus généralement exigée par les autorités réglementaires pour démontrer l'innocuité et/ou valider l'efficacité du produit.

Nous considérons que l'expérimentation animale est une préoccupation d'une importance vitale.

Chez Kenvue, la santé et à la sécurité de chacun est notre priorité.



Marketing et promotion appropriés des produits

Kenvue s'engage à communiquer de manière responsable sur ses produits afin que les consommateurs disposent d'informations suffisantes pour prendre des décisions éclairées, renforçant ainsi leur confiance et leur fidélité. Nous commercialisons et promouvons nos produits sur la base d'informations exactes, véridiques et transparentes. Toute promotion des produits de l'entreprise est réalisée conformément aux lois et réglementations locales applicables et de manière à garantir une utilisation sûre et responsable.

Toute allégation concernant nos produits doit être dûment justifiée. Par ailleurs, nous devons être transparents quant à l'intention du contenu : faire la publicité et la promotion de nos produits.

Fournir des informations permettant de prendre des décisions éclairées.



Lois relatives à la lutte contre la corruption

L'engagement de Kenvue à opérer selon les normes les plus strictes d'intégrité en affaires signifie que nous interdisons formellement l'utilisation des fonds de l'entreprise à des fins illégales. Cela inclut la corruption, la conduite frauduleuse, les pots-de-vin, les paiements de facilitation et tout autre paiement ou offre illégale susceptible d'influencer de manière inappropriée ou d'obtenir un avantage indu auprès d'un fonctionnaire, d'un professionnel de santé ou d'un consommateur. Kenvue s'engage également à respecter les sanctions économiques applicables et les lois et réglementations sur le contrôle des exportations dans les juridictions dans lesquelles nous opérons.

La plupart des pays dans lesquels nous opérons possèdent des lois qui interdisent la corruption. Il est de notre devoir de respecter les lois locales et internationales applicables et les normes éthiques interdisant les pots-de-vin et la corruption, et d'éviter d'influencer de manière inappropriée les décisions d'achat de ceux qui achètent nos produits et services.

L'intégrité en affaires est notre priorité.



Concurrence loyale et lois antitrust

Nous traitons nos concurrents et nos clients comme nous aimerions être traités : en faisant preuve d'honnêteté et d'intégrité, et en promouvant un marché libre. Les lois antitrust et sur la concurrence loyale protègent les consommateurs contre les pratiques commerciales déloyales, préservant ainsi des prix équitables et la liberté de choix.

Nous ne profitons pas injustement d'un client, d'un fournisseur, d'un concurrent ou d'autres personnes par des pratiques injustes, telles que la manipulation, la dissimulation, la collusion ou la présentation erronée de faits importants.

Les concurrents et les clients sont traités avec honnêteté et intégrité.



Interactions avec des tiers

Nous pouvons faire appel à des tiers, tels que des consultants, des agents et des distributeurs, pour la réalisation de divers services. Dans certains cas, nous engageons des tiers pour interagir ou mener des activités avec d'autres parties en notre nom. Lorsque nous exerçons nos activités indirectement par l'intermédiaire de tiers, nous mettons en œuvre des procédures de vérifications préalables détaillées afin de choisir les parties pertinentes avant de commencer la collaboration.

Les tiers ne peuvent pas prendre part à des activités au nom de notre entreprise qui sont interdites aux Kenvuers par la loi ou la politique.



Choix et traitement des fournisseurs

Chez Kenvue, nous nous associons à nos fournisseurs pour favoriser une innovation inégalée grâce à des relations fondées sur la confiance et la transparence, tout en respectant les normes les plus strictes en matière d'approvisionnement responsable et de citoyenneté d'entreprise.

Avec une chaîne d'approvisionnement étendue, soutenant notre portefeuille emblématique de marques grand public, nous sommes fiers d'honorer notre engagement en faveur de l'inclusion en constituant un groupe mondial de fournisseurs qui reflète la diversité de nos clients à travers le monde.

Nos relations avec nos fournisseurs sont fondées sur l'honnêteté, l'impartialité et l'équité. Les fournisseurs sont sélectionnés sur une base concurrentielle et font l'objet de vérifications préalables, d'une contractualisation et d'un suivi appropriés. Nous travaillons exclusivement avec des fournisseurs et des partenaires commerciaux qui partagent et reflètent nos valeurs et nos principes.

**Des relations
fondées sur la
confiance et la
transparence.**



Finances et dossiers fiscaux

Nos documents financiers fournissent des informations précieuses à l'appui de nos décisions et actions commerciales, et nous permettent de nous conformer aux obligations légales et réglementaires, ainsi que de répondre aux attentes des actionnaires.

L'exactitude des documents financiers est essentielle à l'exploitation d'une entreprise honnête, digne de confiance et transparente. Par conséquent, nous avons le devoir de tenir des dossiers financiers et fiscaux véridiques, complets et à jour, représentant la situation et les résultats exacts de l'entreprise.

Kenvue applique des contrôles internes rigoureux pour préserver son intégrité financière et garantir la conformité avec les lois et réglementations financières et fiscales applicables dans chaque juridiction où nous opérons. Certains responsables financiers remplissent des attestations trimestrielles et annuelles pour les rapports financiers et les contrôles internes, conformément à la politique de l'entreprise et à la loi SOX.

**Kenvue accorde
autant d'importance
à la satisfaction des
attentes des actionnaires
qu'au respect des
obligations légales.**

Délits d'initiés

Dans le cadre de votre travail pour Kenvue, il se peut que vous découvriez des informations importantes sur l'entreprise avant qu'elles ne soient rendues publiques. Vous êtes responsable du respect de la confidentialité des informations privées de l'entreprise. Si vous détenez des informations importantes qui n'ont pas été divulguées publiquement, vous n'êtes pas autorisé à :

- Acheter ou vendre des actions Kenvue ou des options de vente ou d'achat sur les actions Kenvue ;
- Effectuer des transferts ou des ajustements vers d'autres moyens d'investissement, notamment les fonds de retraite ;
- Divulguer des informations privées à votre famille, à vos amis ou à toute autre personne extérieure à l'entreprise ;
- Recommander à votre famille, à vos amis ou à d'autres personnes d'acheter ou de vendre des actions Kenvue ou des options de vente ou d'achat sur les actions Kenvue.

Le respect des lois sur les valeurs mobilières ne se limite pas à notre entreprise. Vous ne pouvez pas acheter ou vendre des titres d'une autre société en utilisant des informations non publiques que vous avez pu apprendre sur la société en question.

Les questions, préoccupations ou violations présumées liées au délit d'initiés peuvent être adressées au service juridique et conformité, au responsable de People Function et/ou à la ligne d'intégrité de Kenvue.

Les activités suivantes ne sont pas autorisées :

1. Divulguer de manière intentionnelle ou accidentelle des informations privilégiées en raison du non-respect de la confidentialité des informations auxquelles nous pouvons avoir accès.
2. Négocier à des moments où l'on sait que des rumeurs de marché sont fausses ou à des moments où la négociation peut être limitée.
3. Diffuser de fausses informations ou se livrer à d'autres activités visant à manipuler le prix de titres cotés en bourse.
4. Acheter et vendre des titres d'une autre société sur la base d'informations obtenues dans le cadre d'un emploi chez Kenvue.

Gestion des stocks et remplissage des réseaux de distribution

Les décisions relatives à la commande, au stockage, à l'utilisation et à la vente des stocks font partie intégrante du succès de Kenvue. Nous nous engageons à appliquer des stratégies de gestion des stocks qui visent à rationaliser efficacement les stocks, à limiter notre exposition aux pénuries, à la détérioration, au vol, au détournement, aux dommages et aux variations de la demande, et à prévenir l'impact résiduel sur nos fournisseurs et nos clients.

Pour toutes les décisions relatives à la gestion des stocks, notre priorité sera mise sur notre responsabilité de tenir des dossiers financiers qui représentent la situation exacte de l'entreprise en n'utilisant pas de stratégies qui gonflent notre position financière, telles que le remplissage des réseaux de distribution. Cette pratique consiste à expédier aux distributeurs et aux détaillants du réseau de distribution plus de marchandises que les utilisateurs finaux ne sont susceptibles d'en acheter dans un délai raisonnable, ce qui se traduit par une augmentation temporaire des chiffres de vente et des mesures de profit qui en découlent.



Les actifs de l'entreprise

Les actifs de l'entreprise peuvent être financiers, physiques (téléphones, ordinateurs), numériques (logiciels, courrier électronique ou messagerie) et intellectuels (marques, brevets et droits d'auteur). Ces actifs sont destinés à aider les Kenvuers à réaliser leurs activités et atteindre leurs objectifs commerciaux. Nous prenons la responsabilité personnelle d'utiliser au mieux et de protéger les actifs et les ressources qui nous sont confiés par Kenvue.

Tous les actifs doivent être protégés contre le vol, la perte, les dommages et le gaspillage. Les actifs de l'entreprise ne peuvent pas être utilisés pour promouvoir des intérêts personnels ou commerciaux extérieurs, ni être utilisés par des personnes extérieures à l'entreprise, comme des amis ou des membres de la famille. Toute personne qui quitte Kenvue doit suivre les politiques et procédures de gestion des documents de l'entreprise pour gérer l'élimination des informations, la réutilisation et la restitution de l'équipement de travail.

Nos politiques et nos formations visent à utiliser nos systèmes ou nos ressources de manière appropriée et à ne pas enfreindre la loi. Nous pouvons télécharger ou installer uniquement des programmes ou des fichiers autorisés. De plus, tout ce que nous faisons ou plaçons sur les actifs de Kenvue peut être enregistré, surveillé, inspecté ou supprimé, comme le permet la loi.

Tout accès non autorisé, toute divulgation ou toute utilisation abusive des actifs de l'entreprise doit être immédiatement signalé au service informatique, au superviseur, au responsable des ressources humaines, au service juridique et conformité et/ou à la ligne d'intégrité de Kenvue.



**Pour nous,
votre vie
privée n'a
pas de prix.**



Confidentialité et informations personnelles

Chez Kenvue, nous considérons la vie privée comme un droit humain fondamental. Nous savons également que la confidentialité, la sécurité et la protection des données sont de plus en plus importantes pour gagner la confiance des Kenvuers, des clients et des partenaires dans le monde entier. La confiance de nos actionnaires nous permet de placer les personnes au cœur de nos priorités en proposant des produits et des services innovants et centrés sur le consommateur.

Nous nous engageons à respecter nos politiques et nos valeurs, ainsi que toutes les lois applicables au traitement des données personnelles.

Les données personnelles constituent toutes les informations pouvant être utilisées pour distinguer ou déterminer l'identité d'une personne.

Technologie et informations personnelles

Nous nous engageons à utiliser les technologies de manière légale et fiable lors du traitement des informations personnelles, par exemple par le biais du traitement automatisé, de l'analyse des données, de l'apprentissage automatique et de l'intelligence artificielle. Ces technologies, associées à notre engagement pour l'intégrité des données, nous permettent de rester compétitifs tout en gagnant la confiance du public.

Lorsque nous concevons de nouvelles méthodes de collecte et d'analyse de données, nous cherchons à intégrer la protection de la vie privée et la sécurité dès le départ, par le biais de mesures de protection des données personnelles. En outre, nous mettons continuellement à jour ces mesures et protections à l'aide de technologies fiables et éprouvées.

Responsabilité du partage de données

Nous limitons la collecte de données personnelles au strict nécessaire à des fins commerciales définies et approuvées. Nous nous engageons à partager les données de manière responsable dans le cadre de nos activités commerciales afin de gagner et de conserver la confiance de nos clients. Nous ne partageons les données personnelles qu'avec les personnes qui ont besoin de les connaître et à des fins commerciales légitimes.

Toute question relative à la protection de la vie privée doit être adressée au partenaire régional chargé de la protection de la vie privée.

Avis et consentement

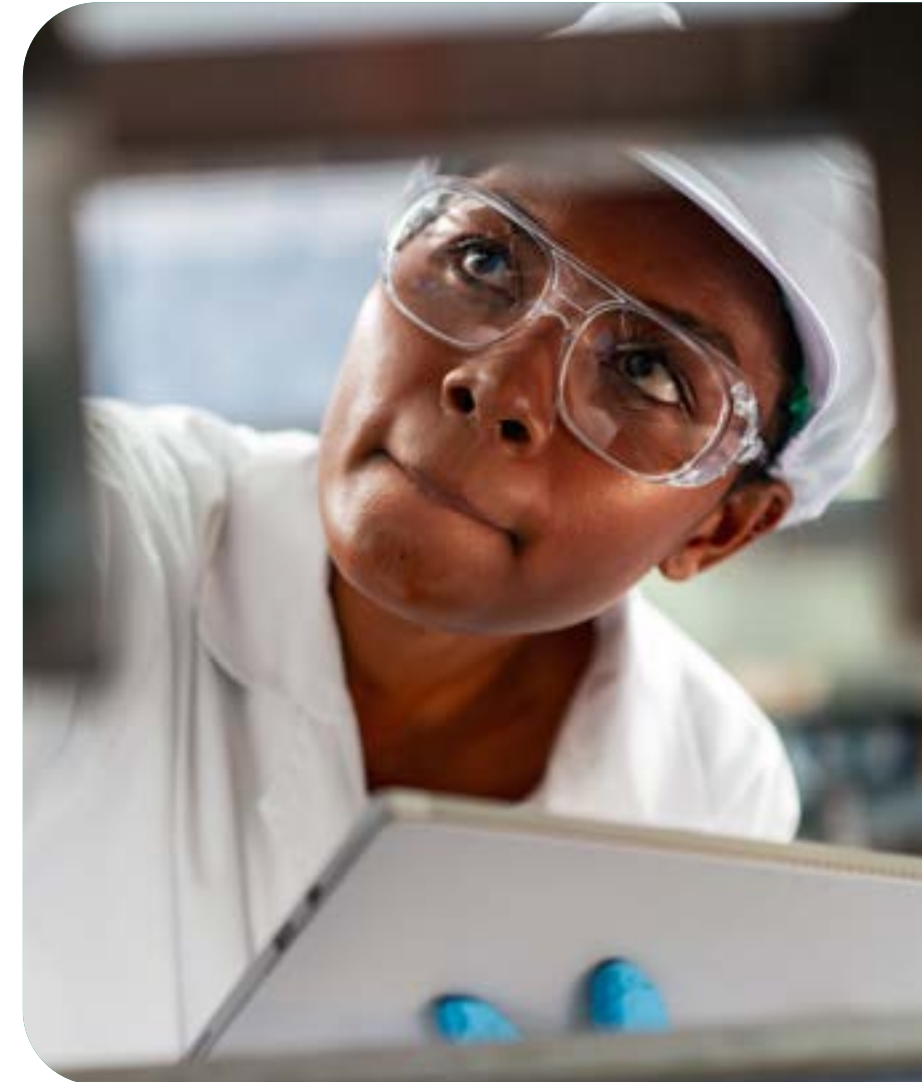
Nous sommes transparents quant aux pratiques de notre entreprise et respectons le droit à la vie privée des personnes. Toute personne dont les données personnelles sont traitées est informée de la nature des données que nous collectons et de la manière dont elles seront utilisées. Nous disposons de tous les consentements et autorisations légales nécessaires.

Protection de l'information

Nous sommes conscients que les informations sur la société est un atout précieux et essentiel pour atteindre les objectifs financiers et de recherche, pour l'efficacité opérationnelle, ainsi que pour le maintien de la confiance des consommateurs et des actionnaires. Nous nous engageons à assurer la sécurité de nos ressources et systèmes d'information en établissant et en appliquant des politiques et procédures de sécurité de l'information.

Nous nous engageons également à protéger les informations que nos partenaires commerciaux, fournisseurs et clients confient à Kenvue, ainsi que les informations exclusives et confidentielles de Kenvue. Nous ne divulguons ni ne diffusons aucune information confidentielle ni exclusive, sauf autorisation de l'entreprise. Nous n'utilisons ces informations qu'aux fins autorisées par la société dans le cadre de nos fonctions chez Kenvue.

La protection des données, le respect de la vie privée et la sécurité sont essentiels pour garder la confiance de tous nos actionnaires.



Promouvoir l'utilisation responsable des technologies

En raison de l'utilisation généralisée des technologies, devenues indispensables de nos jours, nous pensons qu'il est de notre responsabilité collective, chez Kenvue, d'assurer le développement et l'utilisation appropriés de ces nouvelles technologies, ainsi que des outils de marketing, afin d'améliorer la qualité de nos produits, l'expérience client et de renforcer notre lien avec les communautés que nous servons.

L'exploitation responsable de nos ressources technologiques dépend de la bonne conduite des utilisateurs en vue de protéger les personnes qui pourraient subir les conséquences de ces technologies.





Contactez-nous



Integrity Line
Here for You
KenvueIntegrityLine.com



Notre engagement en faveur du lieu de travail



Notre engagement en faveur du lieu de travail

Inclusion	31
Harcèlement et intimidation	32
Environnement, santé et sécurité (ESS)	34
Conflits d'intérêts	35
Réseaux sociaux	37
Le rôle crucial des Leaders	38



Inclusion

Nous voulons faire de Kenvue un environnement sûr et inclusif dans lequel tout le monde a envie de travailler. Nous respectons chaque individu, valorisons les différences et encourageons les Kenvuers à donner le meilleur d'eux-mêmes. Les Kenvuers ont droit à un environnement de travail sûr et sain où l'inclusion est adoptée, où le respect est accordé à chacun et où les différences sont célébrées.

Chez Kenvue, nous nous traitons les uns les autres de manière équitable, avec dignité et respect. Chacun d'entre nous mérite un environnement de travail inclusif et équitable, dans lequel il a la possibilité de donner le meilleur de lui-même de manière sereine. Un large éventail d'opinions, d'expériences et de parcours permet d'améliorer notre environnement de travail, afin de conduire à des décisions commerciales pertinentes et à des résultats positifs.

Nous nous engageons à créer un sentiment d'appartenance et à traiter chaque individu de manière juste et sans discrimination fondée sur la couleur, la religion, l'âge, l'origine ou l'appartenance ethnique, l'origine nationale, la citoyenneté, le sexe ou l'identité de genre, l'orientation sexuelle ou le handicap. Cela s'applique non seulement au processus de recrutement, mais aussi aux décisions relatives à la formation, à la promotion, au licenciement, à la rémunération, aux avantages sociaux et à toutes les autres conditions d'emploi. Nous nous engageons à respecter toutes les lois et réglementations applicables en matière de non-discrimination et de questions relatives aux employés.

**La dignité
et le respect
prévalent.**



Harcèlement et intimidation

Kenvue promeut un lieu de travail exempt de toute intimidation et de tout harcèlement et nous attendons de tous les Kenvuers qu'ils travaillent ensemble avec respect et ouverture d'esprit, notamment en partageant les réussites et les échecs collectifs. Nous prenons en compte les idées des autres et veillerons à ce qu'ils soient reconnus.

Nous ne tolérons en aucun cas le harcèlement sexuel, y compris les contacts physiques importuns ou inappropriés, les courriels, les messages, les plaisanteries, les insultes, les signes, les gestes, les commentaires, les invitations ou demandes à caractère sexuel, ou encore les répercussions de l'avancement professionnel sur la base de l'activité sexuelle.

Nous ne tolérons en aucun cas les intimidations ou les actions visant à blesser ou à contrarier les collègues de travail, y compris les menaces, l'isolement, les insultes et l'humiliation.

**Nous promouvons
un lieu de travail
exempt de
toute forme
d'intimidation et
de harcèlement.**



Agir de manière éthique est dans l'intérêt de tous.

Environnement, santé et sécurité (ESS)

Chez Kenvue, la santé et la sécurité des personnes (employés, sous-traitants et visiteurs) est notre priorité. De plus, nous valorisons le droit de chacun à un environnement de travail protégé.

Les valeurs de l'environnement, de la santé et de la sécurité (ESS) sont inscrites dans nos politiques, qui découlent de principes, de normes consensuelles, d'exigences légales et réglementaires et de l'apprentissage continu.

Tous les Kenvuers, les sous-traitants et les visiteurs sont formés, habilités et tenus d'effectuer les actions suivantes :

- Signaler les conditions dangereuses, les menaces pour l'environnement (déversements, rejets) et les blessures et maladies sur le lieu de travail.
- Fournir à la direction des améliorations continues et des suggestions en matière d'ESS.
- Veiller à ne pas mettre en danger les autres ou nous-mêmes par nos actions.
- Respecter l'ensemble des lois, réglementations, politiques, normes et procédures applicables en matière d'ESS.

Conflits d'intérêts

La façon dont nous nous comportons dans nos relations d'affaires a une incidence sur le rapport de confiance que nous entretenons avec les actionnaires. En prenant des mesures proactives afin de prévenir les conflits d'intérêts, nous envoyons un message clair sur l'intégrité de l'entreprise et sur notre détermination à faire ce qui est juste.

Tous les Kenvuers doivent prendre des décisions commerciales basées dans le meilleur intérêt de notre entreprise et non sur un bénéfice ou un avantage personnel. Les Kenvuers sont tenus de divulguer rapidement et de manière proactive les conflits d'intérêts réels ou perçus à leur supérieur hiérarchique ou à un membre des services ressources humaines, juridique et conformité.



Cadeaux et autres objets de valeur

Bien que les cadeaux et autres objets de valeur puissent contribuer à l'établissement de relations de travail positives avec les fournisseurs, les clients ou d'autres personnes cherchant à mener des activités avec Kenvue, ils peuvent également être perçus comme un conflit d'intérêts potentiel. Dans certaines circonstances bien spécifiques, il peut être approprié pour les Kenvuers d'offrir cadeaux, repas et marques d'hospitalité de manière ponctuelle, dans le cadre de réunions d'affaires et d'activités promotionnelles. Ces occasions doivent être peu fréquentes, et toute valeur fournie doit être modeste et ne jamais être de l'argent liquide ou un équivalent en argent liquide (par exemple, des cartes-cadeaux). Tout échange de valeur doit être autorisé par la législation locale et la politique de l'entreprise, et ne peut jamais être donné en échange d'un contrat.

L'entreprise peut prendre en charge des repas raisonnables et occasionnels et offrir des marques d'hospitalité pour des clients, sous réserve du respect des limites ou interdictions établies par la législation locale et la politique de l'entreprise. Tous les repas doivent être accessoires à la présentation ou à la discussion d'informations scientifiques, éducatives ou commerciales et être proposés d'une manière propice à la présentation de ces informations. Le lieu d'un repas raisonnable et toute marque d'hospitalité offerte doivent être compatibles avec des objectifs professionnels légitimes.



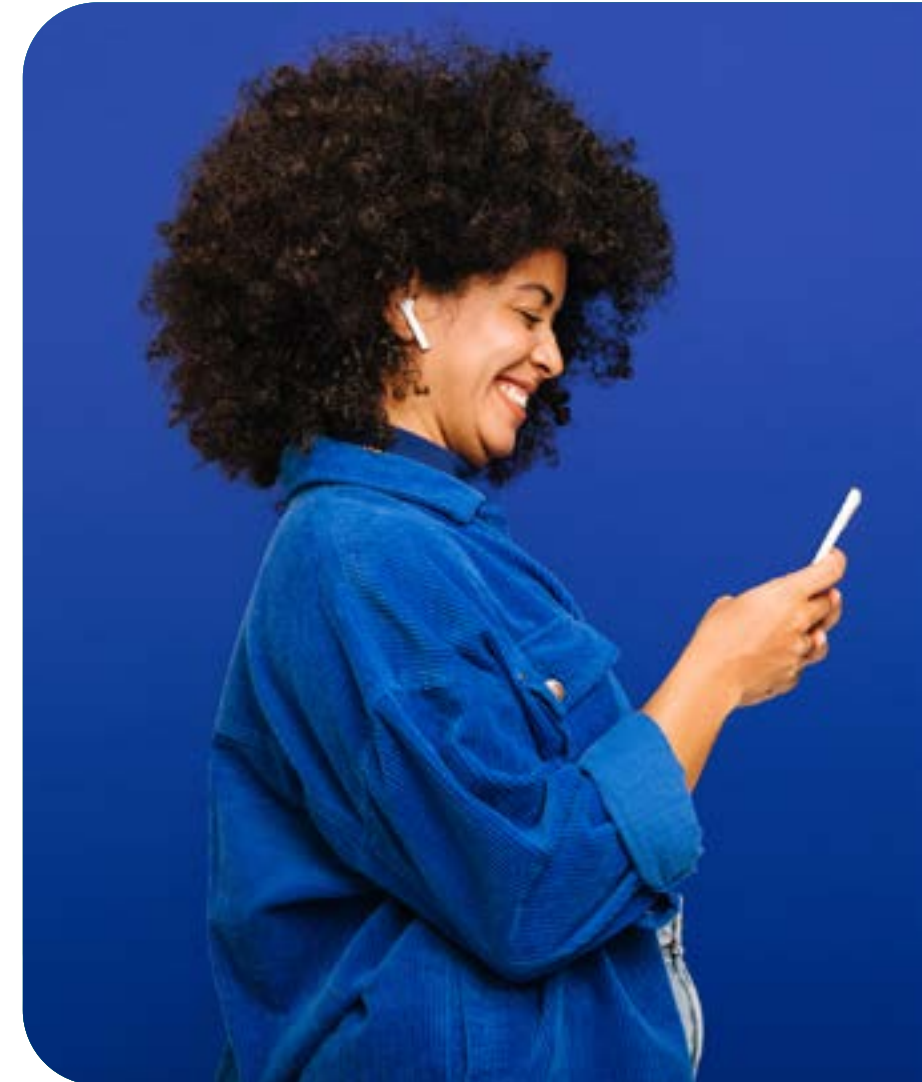
Réseaux sociaux

Chez Kenvue, nous sommes conscients de l'importance des réseaux sociaux dans notre vie quotidienne. C'est ce qui nous relie les uns aux autres, à nos clients et au monde. Nous encourageons les Kenvuers à utiliser les réseaux sociaux de manière responsable en suivant les politiques énoncées dans nos lignes directrices sur l'engagement des employés en ligne.

Les Kenvuers ne doivent pas parler au nom de Kenvue sur les réseaux sociaux, sauf s'ils sont autorisés à le faire, et ne doivent jamais divulguer d'informations confidentielles sur la société, nos clients, fournisseurs et autres parties prenantes.

Les Kenvuers doivent prendre toutes les précautions nécessaires pour qu'il n'y ait pas de confusion entre leurs opinions et intérêts personnels et ceux de l'entreprise. Les Kenvuers doivent faire attention au contenu qu'ils créent, partagent et publient, et garder à l'esprit qu'internet est un forum public et que rien n'est privé.

Nous encourageons les Kenvuers à utiliser les réseaux sociaux de manière responsable.



Le rôle crucial des Leaders

Les Leaders ont des responsabilités supplémentaires : ils doivent montrer l'exemple, aider les Kenvuers à examiner et à comprendre les politiques de l'entreprise et traiter de manière appropriée toute violation potentielle.

Les responsables des ressources humaines de Kenvue doivent faire preuve des comportements suivants :

- Agir en tant qu'exemple, en démontrant et en promouvant un comportement éthique.
- Encourager les Kenvuers à s'exprimer sans crainte de représailles.
- Gérer rapidement les préoccupations et les problèmes qui leur sont communiqués et collaborer avec l'équipe des relations entre collaborateurs/relation au travail (ER/LR) pour les faire remonter si nécessaire.
- Agir conformément aux mesures correctives ou préventives lorsqu'une personne enfreint le code de conduite.
- Soutenir pleinement toute enquête menée par l'entreprise.



Rapport



Integrity Line
Here for You
KenvueIntegrityLine.com



Notre engagement envers la communauté



Notre engagement envers la communauté

Droits de l'homme	42
Durabilité et gestion de l'environnement	43
Contributions et dons caritatifs	45
Activités politiques	46



Droits de l'homme

Chez Kenvue, nous considérons les droits de l'homme comme les droits fondamentaux, les libertés et les normes de traitement appartenant à tous les êtres humains. En tant que tels, ils doivent être respectés. Les entreprises, tout comme les gouvernements, ont un rôle important à jouer pour garantir ces droits.

Notre responsabilité et notre engagement en matière de protection des droits de l'homme sont guidés par les principes des normes reconnues à l'international en matière de droits de l'homme, notamment la Charte internationale des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du Travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

En tant qu'entreprise internationale, nous pouvons opérer dans des régions où des facteurs sociaux, économiques et politiques peuvent présenter des risques pour les droits de l'homme, notamment le travail des enfants, le travail forcé, la restriction de la liberté d'association et les mauvaises conditions de travail. En travaillant avec nos associations professionnelles et nos coalitions industrielles, nous pensons pouvoir promouvoir le respect des droits de l'homme, encourager et soutenir nos fournisseurs et autres partenaires commerciaux dans leurs efforts pour respecter les normes reconnues à l'international en matière de droits de l'homme. Notre positionnement sur les droits de l'homme est disponible sur le site web de notre entreprise.



Durabilité et gestion de l'environnement

Kenvue s'engage à faire progresser la santé humaine tout en protégeant l'environnement : c'est ce que nous appelons notre mission pour des vies saines. Il est tout simplement impossible de prendre soin des personnes sans se soucier de notre planète. Nous nous engageons activement à améliorer l'impact environnemental de nos produits, de nos emballages et de nos activités. Ces responsabilités nous incombent et impliquent des collègues travaillant dans toutes les fonctions et dans toutes les zones géographiques.

Nous avons mis en œuvre de nombreux programmes de développement durable et de nombreuses initiatives de développement de produits à l'échelle de l'entreprise. Par ailleurs, nous sommes tenus de connaître et de respecter les lois et réglementations environnementales liées à nos responsabilités professionnelles spécifiques. Il s'agit notamment, mais pas exclusivement, de la déclaration, de l'approbation et de l'enregistrement des ingrédients et des matériaux utilisés dans notre production et nos produits.

**Nous ne pouvons
pas prendre soin
des personnes
en négligeant
notre planète.**



Prendre soin de l'environnement, c'est prendre soin des personnes.

Contributions et dons caritatifs

Chez Kenvue, nous avons la responsabilité d’être de bons citoyens dans les communautés du monde entier où nous exerçons nos activités. Cela inclut l’utilisation de nos ressources pour soutenir des organisations caritatives, conformément à notre objectif de réaliser le pouvoir extraordinaire des soins quotidiens et à notre mission pour des vies saines.

Ces contributions et ces dons peuvent prendre la forme d’une aide financière (argent), d’un produit ou d’un bénévolat de la part d’un employé, et sont effectués dans une perspective de résultats mesurables à long terme. Ces contributions et dons ne sont accordés qu’à des organisations caritatives et des bénéficiaires de bonne foi, conformément aux lois locales et aux politiques de Kenvue en matière de vérifications préalables et de conformité.



Activités politiques

Kenvue s'engage en faveur de la citoyenneté et de la participation à la vie de la communauté, par le biais d'un engagement responsable et d'un soutien à des activités de plaidoyer appropriées.

Nous adhérons aux normes éthiques et aux exigences législatives les plus strictes lorsque nous nous engageons dans ces activités. Notre activité en matière de politique publique vise à promouvoir un environnement favorable qui permette aux consommateurs de bénéficier de nos produits.



Contributions politiques

Kenvue ne gère pas de comité d'action politique et ne fournit pas de contributions à des partis politiques, à des politiciens ou à d'autres organisations de ce type. Toutefois, nous respectons le droit des Kenvuers à s'engager dans le processus politique pour soutenir les groupes politiques, les fonctionnaires ou les candidats de leur choix.

Toute activité de ce type doit être volontaire et réalisée pendant le temps libre du Kenvuer, à ses propres frais. Le Kenvuer doit clairement agir de manière indépendante et non en tant que représentant de l'entreprise. Les Kenvuers ne peuvent pas utiliser les ressources de l'entreprise pour promouvoir une campagne politique.

Les Kenvuers ne peuvent pas utiliser les ressources de l'entreprise pour promouvoir une campagne politique.



Lobbying politique

Le lobbying est le processus qui consiste à s'engager auprès des représentants du gouvernement dans le but d'informer sur une proposition de législation, une action exécutive, une proposition de réglementation ou d'autres politiques publiques. Le lobbying est souvent très réglementé et soumis à des obligations d'enregistrement, de déclaration et à diverses restrictions. Ainsi, toutes les activités politiques, de lobbying et les réunions avec des représentants du gouvernement doivent être coordonnées et alignées avec l'équipe de Kenvue chargée des affaires publiques et gouvernementales.

Les lobbyistes représentant Kenvue doivent être transparents quant à leur affiliation avec l'entreprise et se conformer à nos politiques (conflits d'intérêts, interactions avec les représentants du gouvernement, repas et cadeaux, etc.)





Nos valeurs méritent d'être soulignées

**Nous positionnons
l'humain au cœur
de nos priorités**

**Nous construisons une
relation de confiance
basée sur la science**

**Nous prenons
soin avec passion**

**Nous agissons
avec courage**



Integrity Line

Here for You

KenvueIntegrityLine.com



kenvue

©2025 KENVUE

Le contenu fourni dans le présent document ne peut pas être reproduit sans l'autorisation écrite expresse d'un représentant autorisé de Kenvue Inc.